© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

dois je mettre mon fils a la porte

Par SPAGOLI34 Postée le 14/01/2024 16:03

> Bonjour, mon fils de 30 ans vit chez moi, travaille, recoi son salaire mais s'endette aux jeux d argent. nOus avons fait un pret pour lsolder ses dettes et il s'est engagé à rembourser les mensualités mais il ne le fait pluq. il est agressif avec moi, s'enferme dans sa chambre/ Il a des copains. tout allait tres bien quand je vivais seule avec lui jusqu' a ses 15 ans. Je crois que c'est depuis que je suis avec mon compagnon avec qui tout s est toujours bien passé et depuis sa separation avec sa copine qu'il a vrillé. Il etait tres controlateur et violent verbalement avec elle. que dois je faire ? le responsabiliser ? lui trouver un logement ? Merci

---

Mise en ligne le 17/01/2024

Bonjour,

Pour que la situation de votre fils évolue, il va devoir y être pour quelque chose, être acteur du changement. Qu'il s'agisse de ses pratiques de jeux, de sa situation financière, de sa façon de relationner, il peut décider et faire en sorte que les choses changent, y compris donc pour la question du logement.

S'il a besoin d'aide, cela va être à lui de se rapprocher des services et professionnels susceptibles de l'accompagner dans ces changements. Il pourrait notamment prendre contact avec un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) pour ce qui concerne ses difficultés avec les jeux. Ces centres proposent des prises en charge globales ce qui veut dire que l'aide proposée est à la fois médicale, psychologique et sociale.

Nous vous joignons en bas de message un article sur l'aide spécialisée. Un moteur de recherche associé permet de trouver des contacts proches de chez soi. Les consultations en CSAPA sont individuelles, confidentielles et non payantes.

La plupart de ces centres reçoit et accompagne aussi les personnes de l'entourage. Face aux difficultés et questionnements que la situation de votre fils représente à votre niveau, peut-être pourriez-vous être aidée et conseillée de votre côté.

En effet, pour ce qui est des questions que vous posez plus exactement, elles relèvent de choix personnels, relationnels. Il est préférable que vous puissiez être accompagné dans votre réfléxion par rapport à toutes ces difficultés qui pourront être appréhendées d'une manière globale, non par le seul prisme d'une addiction aux jeux.

Si besoin de revenir vers nous n’hésitez pas bien entendu. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- "Se faire aider"
- "Comment me préserver?"